

Programme de la Formation

REHABILITATION DURABLE & DIAGNOSTIC TECHNIQUE EN BATI ANCIEN

3 jours soit 21 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les travaux de réhabilitation des bâtiments existants se trouvent aujourd'hui confrontés à de nouvelles exigences réglementaires et culturelles visant à renforcer les performances énergétiques du bâti.

La loi cadre issue du Grenelle de l'environnement prévoit à terme que tous les bâtiments existants soient économes en énergie. De ce fait, on constate aisément une multiplication des diagnostics obligatoires du bâti. Si ces nouvelles exigences peuvent, sans trop de difficultés, être intégrées dans le processus de construction des bâtiments neufs, leur application à des travaux de réhabilitation des bâtiments anciens pose de nombreux problèmes, techniques, esthétiques, mais posent aussi la question de la valeur culturelle du bâti ancien, en regard de sa valeur d'usage.

Cette formation présente l'intégration d'une démarche Développement Durable dans les interventions en Bâti Ancien qu'ils s'agissent d'implications techniques, économiques et juridiques, en répertoriant les atouts et les contraintes de ces édifices, en proposant des méthodes et outils permettant d'intégrer au mieux les nouvelles exigences liées au Développement Durable.

L'objectif de cette formation est de sensibiliser les architectes à la mise en place d'une démarche globale de méthodologie d'analyse du bâti, d'appréhender leurs compréhensions structurelles et de diagnostic afin d'orienter leur choix architecturaux et techniques afin de poser un regard critique sur les solutions proposées.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

L'objectif prioritaire de cette formation, est de permettre au participant de se positionner sur le marché de la réhabilitation en bâti ancien, en s'appuyant sur des outils concrets et en développant une démarche développement durable.

PUBLIC CIBLE

Architecte, acteur du cadre bâti

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées et il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail.

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module

Réhabilitation durable & diagnostic technique en bâti ancien

3 jours soit 21 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- concevoir un projet global de réhabilitation du Patrimoine bâti, en ayant une approche écologique,
- répondre en termes techniques, financiers et réglementaires généraux à une demande d'intervention en bâti ancien, en utilisant des méthodologies et des outils innovants.

FORMATEUR(S)

BALLION Evelyne - Architecte du patrimoine & DPLG - Expert judiciaire près la Cour d'appel de Bordeaux

LOUBERY Bruno - Responsable prescription technique

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo-projections
- Alternance entre exposés et séquences d'échanges
- Présentation basée sur expériences et exemples de réalisations
- Documents : supports d'exposés disponibles en début de formation afin de faciliter la prise de notes, accompagnés de bibliographies, webographie et outils
- Etude de cas : une visite de chantier avec InCité : évaluation des procédés et techniques. Déroulement d'un audit énergétique, collecte des données, l'état des lieux, les déperditions, les préconisations. Résultat de l'audit.

PROGRAMME

JOURNÉE 1 /

> PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BATI PATRIMONIAL

- Analyse du bâti ancien dans une perspective Développement Durable.
- Réglementation applicable au bâti ancien (Règlement sanitaire, Solidité, Sécurité Incendie, Accès Handicapés ...)
- Volet énergétique réglementaire (Performances d'isolation, DPE...)
- Dispositifs d'incitation à la réhabilitation (Description et analyse de l'évolution de ces dispositifs)
- Approche économique (Investissement et rentabilité)
- Applications et retours d'expérience (Grenoble, Toulouse, Bayonne ...) (Analyse des données, des propositions, des limites d'intervention...)

> MATERIAUX ET SYSTEMES CONSTRUCTIFS COMPATIBLES AVEC LE BATI ANCIEN

- Connaissance structurelle du bâti existant
- Intervention sur l'enveloppe du bâti
- Equipements techniques (Performances et éléments de coût)
- Fiches techniques

JOURNÉE 2 /

> APPROCHE D'UNE « INTERVENTION DURABLE » EN REHABILITATION

- Démarche globale d'une intervention dans le bâti ancien (Préconisations et actions sur-mesure).
- Retour à une architecture humanisée.
- Approche éco-réhabilitation pour une demande de réduction des consommations d'énergie (Méthodologie)
- Notions d'entretien et maintenance, de conservation préventive.
- Eco-gestion de chantier (Nuisances spécifiques aux interventions « bâti ancien » et gestion des déchets)

> LES DIAGNOSTICS TECHNIQUES

- Introduction et généralités
- Avantage et inconvénients des matériaux d'un bâti existant

JOURNÉE 3 /

> ANALYSE CRITIQUE DES PROCÉDES ET PRODUITS :

- Caractéristiques des matériaux contemporains par rapport à l'ancien.
- Application des lois de transferts thermiques et de l'acoustique du bâtiment,
- La réglementation thermique et la réhabilitation de l'habitat ancien.
- Chauffage : bien isoler, espaces tampons
- Chauffer les parois plutôt que l'air
- Ventilation : avec le moins de déperditions
- Performances thermiques des ouvertures
- Gestion des humidités : extérieures, intérieures, échangées

> METHODOLOGIE ET APPLICATION DE LA REGLEMENTATION

- Les mesures complémentaires :
- Etude de cas : une visite de chantier (avec IN CITÉ) : évaluation des procédés et techniques.
- Déroulement d'un audit énergétique, collecte des données, l'état des lieux, déperditions, les préconisations.
- Résultat de l'audit.
- Stratégie d'intervention